

COMPAGNIE DES THÉS SÉLECTIONNÉS D'INDOCHINE, Haïphong filiale de [Poinsard & Veyret](#)

L'INAUGURATION DE LA [FOIRE DE HAÏPHONG](#)
(Le communiqué officiel)
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 décembre 1935, p. 9)

[Visite aux Thés sélectionnés d'Indochine]

M. René Robin se rendit alors à l'usine d'essai installée par la Compagnie des Thés sélectionnés d'Indochine. Reçu par M. Tabourot, directeur de la maison Poinsard et Veyret, fondateur et âme de l'entreprise, M. Guerrier ¹, inspecteur, M. Antoni, directeur, il effectua sous leur conduite une visite approfondie des installations de la compagnie en marche sous ses yeux, écoutant avec intérêt les renseignements qui lui furent donnés sur l'affaire par ses dirigeants.

Cette tentative de standardisation et de préparation des thés du Tonkin pour les mettre d'accord avec le goût et les habitudes du consommateur métropolitain offre, en effet, une importance très grande pour la colonie en raison du débouché qu'elle peut trouver dans la Métropole pour ses thés noirs ainsi qu'en Algérie pour ses thés verts. La dégustation des thés, à laquelle fut convié ensuite le cortège gubernatorial, lui permit d'apprécier l'excellence des thés tonkinois qui font plus que lutter avantageusement au point de vue de la saveur avec leurs rivaux étrangers et l'emportent facilement quant à leur prix des plus raisonnables.

La Compagnie sera en mesure, dès le début de l'année prochaine, d'exporter chaque mois sur France trois tonnes environ de thés préparés.

Le gouverneur général exprima, avant de quitter l'usine, sa vive satisfaction aux dirigeants de la Compagnie des Thés sélectionnés de l'Indochine pour leur intelligente tentative et la réussite déterminante à laquelle ils étaient parvenus.

COMPAGNIE DES THÉS SÉLECTIONNÉS D'INDOCHINE
Société anonyme fondée en 1935
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 1, pp. 95-149)

Objet : toutes opérations commerciales et industrielles, mobilières et immobilières, financières, se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à la culture, au traitement, au commerce du thé et de tous autres produits indochinois.

Siège social : 30, rue Saint-Étienne, Haïphong.

Capital social : 600.000 fr., divisé en 6.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 500.000 fr., en 5.000 actions de 100 fr.

Porté en 1937 à 600.000 fr., par émission au pair de 1.000 actions de 100 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

¹ Georges Guerrier (Clermont-Ferrand, 5 décembre 1877-Hanoï, 4 juillet 1947) : entré dans l'administration indochinoise le 3 avril 1905. Inspecteur de 1^{re} classe du travail, attaché à la résidence supérieure du Tonkin comme inspecteur des services commerciaux. Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 14 janvier 1932).

Conseil d'administration : MM. J. CUNY ², G. GUERRIER, A. GUILLOU ³, J. OLIVO, F. PINET, Ch. TABOUROT [Poinsard & Veyret], Société Poinsard et Veyret.

Année sociale : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions libérées et non amorties ; solde à raison de : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actionnaires, sauf prélèvements décidés par le conseil.

Inscription à la cote : V. N. C.

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut	
		total	par action
	milliers de fr.	milliers de fr.	fr.
1939	148	60	10
1940	410	90	15
1941	685	120	20
1942	389	60	10

² Jules Cuny : administrateur-directeur des [Filteries de l'Indochine](#) à Haiphong.

³ [Armand Guillou](#) (1899-1945) : ingénieur ECP, entrepreneur, industriel.